L'éditorial

Le péril jeune

Mathieu Aeschmann
Journaliste
Sport-Center

On avait fini par oublier ce sentiment délicieux d'être un peu dépassé, de ne plus savoir où donner de la tête? Des affiches sur tous les terrains d'Europe, la doyenne des classiques, un marathon, le hockey qui déboule en même temps que les premiers frissons à Roland-Garros, le sport a retrouvé ce week-end toute sa diversité et sa vigueur.

Or au cœur de ce maelstrom se dégage une force stable. Cette reprise prend les traits d'un renouveau. Partout, des jeunes se comportent en patrons. Ils ne veulent rien entendre des vieilles allégeances, ridiculisent le concept d'expérience et rangent au fond du cagibi la recette du champion à maturation lente.

Rien que dimanche après-midi, la Polonaise Iga Swiatek a fait voltiger Simona Halep d'un vent de fraîcheur qui a rappelé la tornade Kuerten (1997). Puis Jannik Sinner a imposé sa maturité taciturne et effrayante. Enfin, du côté de Liège, seul un écart du malotru Julian Alaphilippe a empêché le Bernois Marc Hirschi de claquer avec aplomb un doublé légendaire. Leurs âges: 19, 19 et 22 ans, ce qui, pour un cycliste, revient à renverser un siècle de certitudes.

On pourrait continuer. Évoquer l'insolente justesse des gamins du LS (samedi) ou la défaillance de «papy-Kipchoge» à Londres (hier). Mais il convient surtout de questionner cette vague de jeunisme. Est-ce le rythme effréné des calendriers compressés qui met en valeur la récupération? Le positivisme d'une caste qui ne peut regretter le temps d'avant puisqu'il n'y existait pas? Les fruits de nouvelles méthodes d'entraînement explorées durant le confinement?

Ce week-end et les dernières semaines invitent à empoigner ces questions. Afin d'expliquer comment un printemps confiné a pu à ce point accélérer le processus de renouvellement dans presque toutes les disciplines. **Pages 11-12**

L'image du jour Pluies diluviennes à Locarno ce week-end

SAMUEL GOLAY-EPA

Réflexions

Pour une institution forte en faveur des droits humains

L'invité

Thomas Heiniger
Président de la Croix-Rouge suisse

Après vingt ans de consultations et de discussions et neuf ans de projet pilote, la Suisse peut enfin se doter, comme ses voisins et partenaires, d'une solide institution pour les droits de l'homme, bénéficiant à toutes et à tous. En effet, le projet de loi de création d'une Institution nationale des droits humains (INDH) sera étudié par le parlement cet automne.

Le projet du Conseil fédéral fait suite à un mandat pilote, accordé au Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH). Depuis sa fondation, en 2011, ce dernier a réalisé plus de 170 projets sur la mise en œuvre des droits humains en Suisse, qui ont été utilisés à tous les niveaux de notre société.

Dernièrement il a publié une intéressante étude sur la mise en œuvre de la Convention sur les droits de l'enfant en Suisse. Un état des lieux indispensable aux organisations s'occupant des familles, comme la CRS, mais également à l'Administration fédérale, au monde académique et aux cantons.

En tant que président de la Croix-Rouge suisse et président de Spitex Aide et soins à domicile, je dois avoir des réponses claires aux questions relatives au droit à l'accès aux soins médicaux des personnes âgées et d'autres groupes vulnérables, ou à leur droit à l'autodétermination. Les politiques, les administrations fédérales, cantonales ou communales, les journalistes, la société civile et l'économie ont également besoin de données fiables et indépendantes sur les grands sujets de notre époque.

Il est grand temps que la Suisse, patrie d'Henry Dunant, dépositaire des Conventions de Genève, siège du Conseil des droits de l'homme et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de l'ONU, se dote d'une institution nationale de veille et de promotion des droits humains.

L'INDH, loin d'être un luxe, trouve sa source dans le droit international. En 1993, l'Assemblée générale des Nations Unies a défini les Principes de Paris, soit les critères de création d'une INDH: un ancrage juridique, un mandat complet, une infrastructure et un financement suffisants, la garantie d'une indépendance totale vis-à-vis du gouvernement, une représentation pluraliste de la société civile ainsi que la garantie d'accès pour les groupes vulnérables. Aujourd'hui, plus de 110 États, dont la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Autriche ou le Luxembourg, disposent d'un INDH.

Je me félicite que le Conseil fédéral ait souligné l'importance du Centre, et qu'il soumette aujourd'hui le projet de loi INDH au Conseil des États. Je soutiens la création d'une institution solide et indépendante, dotée de moyens suffisants pour accomplir son mandat.

Merci aux référents sociaux pour leur engagement!

L'invité

Philippe Diesbach
Président de coopératives d'habitation

Dans notre société, l'intégration de personnes âgées ou souffrant d'un handicap est une mission importante. Les logements protégés sont une réponse à l'isolement social. Ils offrent à leurs résidents la possibilité de garder leur autonomie, tout en comptant sur une assistance délivrée par les centres médicosociaux (CMS). Ils conservent ainsi leur chez-soi en bénéficiant d'un encadrement sécurisant et chaleureux. Bail, clé, boîte aux lettres sont les trois sésames qui ouvrent la porte de leur indépendance quotidienne.

En Suisse romande, comment les résidents ont-ils fait face à la pandémie dans les plus de 560 logements protégés construits et en cours de construction des Coopératives d'utilité publique Cité Derrière, PrimaVesta et Arc-en-Ciel? Les seniors, les personnes fragilisées et à mobilité réduite ont-ils été accompagnés? La réponse est oui! La pandémie Covid-19 n'a pas eu le dessus!

De quelle manière? Grâce au soutien d'associations indépendantes à but non lucratif, comme Althys, basée à Crissier - présente dans plus de 20 immeubles dans les cantons de Vaud, de Fribourg et de Neuchâtel -, spécialisée dans le service à la personne et dans la mise à disposition de référentes sociales et de référents sociaux.

Au fil des mois, ces derniers ont assuré aux résidents un encadrement et des conditions de vie optimales sur le plan relationnel et émotionnel, en complément à leur environnement social et médicosocial. En suivant les normes édictées par les autorités fédérales, ces assistants socioéducatifs ont maintenu une ambiance positive, ont été à l'écoute, des proches également, pour apaiser, conseiller, entourer.

Partageons un extrait du témoignage d'une locataire de l'une de nos coopératives: «Patatras! Au début de mars, bouleversement, le Conseil fédéral décrète le confinement et la fermeture des établissements publics, coiffeurs, pédicures, instituts de physiothérapie. Adieu aux randonnées, sorties au restaurant, cinés seniors... Plus de repas en commun et, cerise sur le gâteau, suspension des visites de nos enfants et petits-enfants et de leurs étreintes qui font tellement de bien à l'équilibre de chacun! Au fil des conférences d'Alain Berset, «aussi vite que possible, aussi lentement que nécessaire», on est arrivé au bout du tunnel. Il était temps! Tous les résidents ont poussé un ouf de soulagement quand notre animatrice référente et ange gardien, qui nous a accompagnés durant cette période, nous a annoncé la timide reprise de la gym et des activités par groupes de cinq puis, la semaine suivante, d'un dîner communautaire à dix personnes et enfin le déconfinement interne quasi total.»

Nous vous l'annoncions: la pandémie de Covid-19 n'a pas eu le dessus! Merci aux référentes sociales et aux référents sociaux, à leur engagement et à leur bienveillance!

Contrôle qualité